



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

TARN



# LE GUIDE DE L'APPRENTI

UNIVERSITÉ RÉGIONALE  
DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT  
ANTENNE DU TARN  
SITE DE CUNAC / SITE DE SOREZE

# NOS ÉQUIPES

## DIRECTION

### DIRECTEUR

*Michel BEAUBOUCHER*

### DIRECTRICE ADJOINTE

*Valérie GALLERAND*

### COORDINATRICES PÉDAGOGIQUES

*Mylène KULIFAJ-TESSON*

*Véronique LONGUEVILLE (site de Sorèze)*

*Sylvie MULLER*

### COORDINATEUR SÉCURITÉ

*Cyril MONSONIS*

### CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

*En cours de recrutement*

### CHEF DES TRAVAUX

*Jérôme SPILEERS*

## ADMINISTRATION

### GESTIONNAIRE DES EMPLOIS DU TEMPS

*Pascale TROUCHE*

### SECRÉTAIRES

*Béatrice DELON*

*Florie GOUIN*

*Christelle MARROCCO*

*Camille POISSON (intendance)*

### SERVICE ORIENTATION

*Julie BRU-VERLOO*

*Sophie FABRE*

*Ludovic GALLEGO*

*Laurent SOUQUES*

## VIE SCOLAIRE

### ASSISTANTS ÉDUCATIFS

*Jocelyne CASSAGNES*

*Angélique GERARD*

*Eric GILLI*

*Thierry MAURIES*

*Fabienne TAILLEFER*

*Aziza TAOUMI*

### RÉFÉRENTE POINT ÉCOUTE - INFIRMIÈRE

*Cindy BOUNES*

### RÉFÉRENTE HANDICAP

*Cécile LEO*

### ASSISTANTE EDUCATIVE SPÉCIALISÉE

*Emilie ROSSI*

### ANIMATRICE CENTRE DE RESSOURCES MULTIMEDIA

*Laure BONNAFOUS*

## ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

### FRANÇAIS & HISTOIRE/GÉOGRAPHIE

Ghislaine BOCCA - Emeline BRU - Patrice CABOT - Christel CHANE  
Carole GAILLARD - Céline LAFAGE - Cindy PAYSANT - Nicole MAS

### MATHÉMATIQUES & SCIENCES

Aude LANDOLFI - Sandrine HENNEQUIN

### PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT (PSE) & ENSEIGNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE (EEJ)

Patrice CABOT - Mylène KULIFAJ-TESSON - Sandrine MUNOZ  
Nora UGHETTI - Frank UGHETTI - Véronique VIGUIER

### ANGLAIS

Sylvie MULLER - Nadège THALJANTZEN

PRAP Nora UGHETTI - Yan CABANIE

EPS Patrick MARTINEZ - Fabrice MORERE

ARTS APPLIQUÉS Christine NEBLE - Charlotte LAMBERT

## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

### PÔLE SERVICES

#### CARROSSERIE

Cyril MONSONIS

Eric ROUCH

#### PEINTURE AUTOMOBILE

Eric ROUCH

#### VENTE

Catherine LE GALL

Frank UGHETTI

#### FLEURISTERIE (site de Sorèze)

En cours de recrutement

#### COIFFURE

Anthony LATTES

Chantal MARIÉS

### PÔLE MÉTIERS D'ARTS

(site de Sorèze)

Véronique LONGUEVILLE

### PÔLE ALIMENTAIRE

#### RESTAURANT

Sébastien FOURCADIER

#### CUISINE

Pauline FEBVAY

Jérôme CROS

#### BOUCHERIE

Pascal GALY

#### CHARCUTERIE

Sébastien VIALA

#### BOULANGERIE

Alexandre LOPEZ

Sébastien COUDERC

#### PÂTISSERIE &

#### CHOCOLATERIE

Ludovic FREZOULS

Sébastien COUDERC

### PÔLE BÂTIMENT

#### MAÇONNERIE

Frédéric LÉCOURTOIS

Yan CABANIE

#### PLÂTRERIE &

#### CARRELAGE

Thierry SIRGUE

#### PEINTURE

Jérémy FLAMENT

Gaël REY

#### ELECTRICITÉ

Luc AZEMA

Boris FABRE

#### MENUISERIE

Florent ACHILLI

#### MÉTALLERIE

Armand BONNAFONT

#### PLOMBERIE &

#### CHAUFFAGE

Sébastien GALTIER

#### DESSIN INDUSTRIEL

Mourad LECHANI

# MATERIEL ET TENUE PROFESSIONNELLE



L'accès au cours est conditionné par l'acquisition du matériel et de la tenue professionnelle.

## POUR L'ENSEMBLE DES COURS

- Ordinateur portable
- Calculatrice collègue
- Règle
- Rapporteur
- Compas
- Équerre
- Trousse complète (stylos de couleur, crayon à papier, gomme...)
- Crayons de couleur, feutres de couleur

## POUR LES COURS DE VENTE

*uniquement les CAP Vente*

- Pantalon et veste type costume (pour les garçons)
- Pantalon/Jupe et veste type tailleur (pour les filles)
- Chemise/chemisier de couleur unie
- Chaussures noires



Lors des cours de travaux pratiques, les apprentis doivent posséder une tenue de travail obligatoire.

L'équipement est financé par les OPCO (Opérateurs de Compétences).  
Le bon de commande est envoyé directement à l'apprenti.e par le service logistique de l'URMA - Antenne du Tarn qui gère également la facturation.

### A noter :

Des ouvrages professionnels pourront être demandés par les professeurs à la rentrée. Ils vous communiqueront les références complètes de ces livres pour que vous puissiez les commander en librairie.

# LES HORAIRES DE L'URMA - ANTENNE DU TARN

	MATIN	APRÈS-MIDI
DU LUNDI AU VENDREDI	8H - 12H	13H - 17H



L'emploi du temps donné en début de formation comprend 35H par semaine positionnées sur cette amplitude horaire.  
Pour les apprentis concernés, il comprend également une partie de formation à distance.

## TRANSPORTS EN COMMUN

Chaque trajet en bus coûte 1,10 € (tarif en vigueur à ce jour)

### SITE DE CUNAC

#### EN BUS

**Ligne F1** de la communauté  
d'agglomération de l'Albigeois  
Albi Centre-ville > Cambon/Clinique Toulouse-Lautrec  
Lundi au vendredi

#### Ligne 708 TarnBus

Albi > Alban > Lacaune (suivre Albi > Lanel)

#### EN TRAIN

Gare SNCF Albi-Ville  
Place Stalingrad à Albi  
Tél : 36.35

[www.voyage-sncf.com](http://www.voyage-sncf.com)

### SITE DE SOREZE

#### EN BUS

TOULOUSE / SORÈZE

**Réseau Arc en Ciel** : Toulouse - Revel Ligne 56 et 57

**Tarn Bus** : Toulouse - Castres Ligne 760

CASTRES / SORÈZE

**Tarn Bus** : Castres - Sorèze Ligne 761

**Tarn Bus** : Castres - Revel Ligne 767

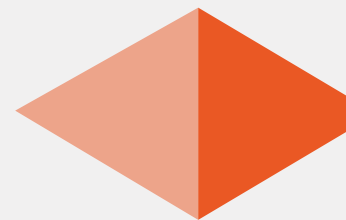
ALBI / SORÈZE

**Tarn Bus** : Albi - Castres Ligne 703



---

# LA COORDINATION PÉDAGOGIQUE



Pour obtenir des informations sur le déroulement et le contenu de la formation ou faire un point sur le développement des compétences de l'apprenti.e.

## ► LE TEST DE POSITIONNEMENT

Le passage du test de positionnement élaboré par des ingénieurs pédagogiques sur les savoirs de base (100 questions) est obligatoire pour tous les apprenants. Le résultat à ce test permet d'individualiser le parcours de formation du candidat.

**Si inférieur à 30 :** tests plus approfondis via GERIP (tests sur les différents troubles DYS...). Le Test GERIP pourra par exemple justifier d'une demande de contrat d'apprentissage en trois ans, avec la mise en place d'une année passerelle de remédiation.

**Entre 30 et 75 :** pour les niveaux CAP, présentiel obligatoire.

**Plus de 75 :** pour les niveaux CAP, possibilité des suivre les enseignements généraux à distance.

## ► ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DES PARCOURS DE FORMATION

**CAP :** les apprenants dispensés des domaines généraux pour une semaine de 35 heures resteront en entreprise avec une convention de formation entre l'entreprise, l'apprenant et le CFA pour une durée de 19 heures. Ils suivront également la PSE et la GESTION en distanciel via la plateforme Ypareo Net à hauteur de 4 heures. Les apprenants testés avec un score supérieur à 75/100 au test se verront proposer la possibilité de suivre les enseignements généraux plus la PSE et la GESTION en distanciel via la plateforme Ypareo Net pour une durée de 23 heures.

**MC - CAP EN 1 AN :** 3 jours sur site, avec 1,5 jour en distanciel par semaine pour les enseignements théoriques.

**BP ET BTM :** une semaine d'alternance en présentiel, une semaine en distanciel (hors enseignement pratique).

**BTS :** une semaine d'alternance en présentiel, une semaine en distanciel (hors enseignement pratique).

---



## ► LE RÉFÉRENT HANDICAP

Un référent handicap, interlocuteur privilégié, apporte aux apprenants des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation :

1. Un accueil par un entretien individuel et une évaluation, des besoins d'adaptation pour la compensation du handicap,
2. Un parcours adapté et une co-construction,
3. La mise en place des aménagements et des adaptations

CONTACT : Cécile LÉO - Référente handicap  
cecile.leo@cm-tarn.fr / 07 85 70 64 02

## ► LE RÉFÉRENT POINT ÉCOUTE - INFIRMIÈRE

Le point écoute est à la disposition des apprentis afin d'assurer une écoute confidentielle (difficultés en entreprise, financières, personnelles, familiales). Un espace également dédié à toutes les questions liées à la santé en général (accès et droits aux soins, hygiène de vie, sexualité, contraception, ...).

CONTACT : Cindy BOUNES - Responsable Point écoute - Infirmerie  
cindy.bounes@cm-tarn.fr / 06 07 75 72 17

## ► LE CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

Garant de la discipline, il contrôle également l'assiduité des alternants. Attention : un quota d'heures en centre de formation est obligatoire pour se présenter aux examens :

- CAP : 400 h / an ou 800 h / 2 ans
- Mention Complémentaire : 400 h / an
- BP : 800 h / 2 ans et si redoublement 400 h / an
- BTS : 700 h / an ou 1400 h / an

CONTACT : Conseiller Principal d'Éducation  
05 63 48 43 60

## ► LE MÉDIATEUR DE L'APPRENTISSAGE

Intervient en amont afin de prévenir la rupture du contrat d'apprentissage en encourageant le dialogue entre l'apprenti et son maître d'apprentissage.

CONTACT : Florian BARTHE - Médiateur de l'apprentissage  
florian.barthe@cm-tarn.fr / 05 63 48 43 53

# RESTAURATION ET INTERNAT

## SITE DE CUNAC

L'URMA - Antenne du Tarn met à disposition 70 places d'internat, réparties en chambres de 4 et 2 lits, un self, un foyer et une salle de télévision.

### TARIFS RESTAURATION (DEMI-PENSIONNAIRE)

REPAS DU MIDI

6,00 €

RESTE À CHARGE POUR L'APPRENTI : 3,00 € / JOUR soit 12,00 € / SEMAINE\*

\* déduction faite des aides versées par les OPCO (voir plus bas)

### TARIF HÉBERGEMENT (INTERNE)

REPAS DU SOIR

NUITÉE

PETIT DÉJEUNER

5,70 €

11,55 €

2,50 €

RESTE À CHARGE POUR L'APPRENTI : 13,75 € / JOUR soit 55,00 € / SEMAINE\*

\* déduction faite des aides versées par les OPCO (voir plus bas)

## SITE DE SOREZE

### TARIFS

REPAS DU MIDI

PENSION

repas du midi + repas du soir + nuitée + petit déjeuner

7,50 €

27,25 €

RESTE À CHARGE POUR L'APPRENTI : 4,50 € / JOUR soit 18,00 € / SEMAINE\* (DEMI-PENSIONNAIRE))

RESTE À CHARGE POUR L'APPRENTI : 15,25 € / JOUR soit 61,00 € / SEMAINE\* (INTERNE)

\* déduction faite des aides versées par les OPCO (voir plus bas)

### DÉTAIL DES AIDES DES OPCO

PAR REPAS\*

PAR NUITÉE

3,00 €

6,00 €

\* l'aide ne s'applique pas à la prestation petit-déjeuner



---

## INTERNAT

Chaque interne devra régler la demi-pension comme les demi-pensionnaires (voir périodes et conditions définies dans la demi-pension). Le montant de l'internat sera complété chaque lundi matin dès son arrivée au centre de formation, auprès du secrétariat de l'intendance (soit 79€). En cas de non-paiement, l'apprenti ne sera pas accepté au centre d'hébergement le jour même. Des régularisations seront effectuées sur le compte de chaque apprenti, en fonction de l'aide accordée par l'OPCO.

## REPAS EXTÉRIEURS ET DEMI-PENSIONNAIRES

Chaque apprenti devra obligatoirement s'enregistrer avant 11h, auprès du secrétariat de l'intendance et payer son repas par chèque, espèces ou carte bleue soit 6,50€.

## CHANGEMENT DE RÉGIME

Le changement de régime est possible tout au long de l'année ; il devra être formulé par lettre manuscrite et adressé au secrétariat de l'Intendance.

La présence à tous les repas est obligatoire, toute absence doit être justifiée auprès de la vie scolaire ; sans justificatif, le repas ne sera pas remboursé à l'apprenti(e).

Sont considérés comme justificatif :

- Arrêt de travail / arrêt maladie
- Certificat de décès
- Convocation officielle

## EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Chaque interne doit apporter :

- Un nécessaire de toilette
- Du linge et des vêtements en quantité suffisante pour la semaine
- Une paire de draps et une taie de traversin pour un lit de 190x90
- Un cadenas pour l'armoire

En cas d'oubli de cet équipement et tout particulièrement des draps et de la taie de traversin, une participation financière sera réclamée par le secrétariat de l'Intendance (5€ le nécessaire).

## LA CHAMBRE

La chambre est attribuée par l'assistant d'éducation en début de formation et reste la même durant toutes les semaines de cours à l'URMA - Antenne du Tarn.

Une caution (150€) est versée par chaque interne en début d'année scolaire en même temps que la fiche d'inscription ; elle sera restituée après état des lieux en fin d'année (ou départ définitif) si aucune dégradation n'a été commise et s'il n'y a pas de dette auprès du secrétariat de l'intendance.

La chambre doit être tenue en parfait état de propreté, d'hygiène et de rangement. Un inventaire et un état des lieux sont établis par l'assistant d'éducation en fin de semaine.

---

# ADRESSES UTILES

Si vous cherchez à vous loger pendant votre apprentissage, les Missions Locales sont à votre disposition. Elles vous accompagneront dans la recherche d'un logement, notamment en vous mettant en relation avec les organismes adaptés à votre situation. N'hésitez pas à consulter le site : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

## Mission Jeunes

---

Mission Jeunes Tarn Nord  
Maison Commune  
Emploi - Formation  
17 Rue Compayré  
81000 Albi  
05.63.47.85  
[mjtn@mjtn.fr](mailto:mjtn@mjtn.fr)

## ASSOCIL

*(Dépôt de garantie comme  
le «Loca-pass»)*

---

19 bd Paul Bodin  
81000 Albi  
05.63.47.95.50  
6 rue de Bisséous  
81100 Castres  
05.63.62.0.2

## UDAF

*(Union Départementale des  
Associations familiales)*

---

13 Rue des Cordeliers  
81000 Albi  
05.63.48.73.00

## Mission Jeunes

---

Mission Jeunes Tarn Sud  
Maison Commune  
Emploi - Formation  
7 place de l'Albinque  
81100 Castres  
05.63.51.53.73  
[mission.locale@mlts.fr](mailto:mission.locale@mlts.fr)

## ADIL du Tarn

*(assurances, droits des locataires  
et des propriétaires)*

---

3 bd Lacombe Résidence Leclerc  
81000 Albi  
05.63.48.73.80  
Maison des Administrations  
Place du 1<sup>er</sup> Mai  
81100 Castres  
05.63.35.32.93  
[www.adil.org](http://www.adil.org)

## CAF

---

16 Rue du Dr Campmas  
BP292 81013 Albi CEDEX 9  
17 Rue du Commerce  
81100 Castres  
Tél CAF Tarn :  
08.10.25.81.10  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

# AP N'GO

## MOBILITÉ DES APPRENTIS

Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat Occitanie propose aux apprentis des périodes de formation dans des entreprises en Europe. Au sein d'un autre environnement professionnel, cette expérience permet de :

- Découvrir d'autres techniques, utiliser des matériaux différents
- Acquérir de nouvelles connaissances
- Découvrir comment son métier s'exerce à l'étranger
- Montrer son savoir-faire
- Apprendre une langue étrangère
- Vivre une aventure en autonomie
- Développer des contacts...



### L'EUROPE VOUS INTÉRESSE ?

Prenez contact avec le référent mobilité de l'URMA - Antenne du Tarn, Manuela INSANA pour connaître les modalités de candidature à un stage professionnel, individuel ou en groupe.

CONTACT : Manuela INSANA  
manuela.insana@cm-tarn.fr - 05 63 48 43 60

## AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS B POUR LES APPRENTIS

Deux conditions pour en bénéficier :

- Être en contrat d'apprentissage
- Être engagé dans un parcours d'obtention du permis B

France Compétences propose à tous les apprentis de 18 ans et + une aide de 500 €.

Aides supplémentaires selon votre secteur dès 15 ans :

- Restauration : aide de HCR Prévoyance
- Bâtiment : aide de la Pro BTP
- Automobile : aide de l'IRP Auto

CONTACT :  
Cindy BOUNES  
cindy.bounes@cm-tarn.fr  
06 07 75 72 17

## SITE DE CUNAC

📞 05.63.48.43.60

✉️ cfa@cm-tarn.fr

📍 Chambre de Métiers et de  
l'Artisanat du Tarn CUNAC  
112 Route des Templiers  
CS 22340 -  
81020 Albi Cedex 9

📷 📺 📺 URMA.TARN

# NOUS CONTACTER

## SITE DE SOREZE

📞 05.63.50.30.68

✉️ cfa@cm-tarn.fr

📍 URMA - Antenne du TARN  
Site de Sorèze  
Allées Notre Dame  
81540 Sorèze

📷 📺 📺 URMA.TARN